



Arnaque location maison xxxxxx

Par **delph28**, le **19/05/2014** à **07:37**

Bonjour, rn
je suis passée par xxxxxx pour une réservation vacances. L'adresse mail du vrai propriétaire a été usurpée. La maison était à 4000 euros et ne rentrait pas dans notre budget. L'arnaqueur nous a proposé 3000 euros, ce qui était OK pour nous. rn
Le virement international n'est pas passé (heureusement pour nous) et l'arnaque a été démasquée. cela nous a coûté 3,5 euros de frais bancaires. Seulement, maintenant, la maison nous est louée (c'est ça ou rien, car à cette époque de l'année, tout est complet et j'ai déjà mes billets de ferry) à 4000 euros. rn
j'estime subir un préjudice de 1000 euros dans l'histoire + 86 euros car je dois refaire un nouveau passeport. L'arnaqueur a toute mon identité; rn
Comment rédiger une lettre à xxxxxx pour obtenir réparation du préjudice de 1000 + 3,5 + 86 euros? rn
Sur quelle clause s'appuyer et sous quelle forme tourner la lettre? rn
En vous remerciant.

Par **Lag0**, le **19/05/2014** à **09:06**

Bonjour, rn
J'ai personnellement un peu de mal à comprendre la situation. rn
Qui vous a baissé le prix de 1000€ ?

Par **moisse**, le **19/05/2014** à **09:12**

Bonjour, rn
Vous exposez vos doléances comme vous le faites ici. rn
Encore que je n'ai pas compris le coup du passeport que vous semblez avoir été dans l'obligation de refaire. rn
Ce qui laisse entendre qu'un passeport traîne dans la nature. rn
Ou alors il s'agit du visa et des frais d'obtention peut-être, mais le vocabulaire est alors inapproprié. rn
Comme il s'agit d'une

manœuvre frauduleuse, vous ne pourrez en cas d'insuccès probable, qu'exposer vos griefs en écrivant au procureur de la république auprès du TGI de Paris.

Par **jibi7**, le **19/05/2014 à 10:26**

Hello delph
Pour le passeport je traduis que vous avez du en envoyer une copie par le net et que cela risque de vous occasionner des arnaques supplémentaires ou des usurpations d'identité.
Si c'est le cas, ceci rajouté aux autres dommages devrait vous permettre de négocier avec la société xxx un rabais, ou des avantages supplémentaires à défaut d'une annulation du contrat.
La chambre de consommation ou que choisir devrait vous guider et vous mettre en rapport avec d'autres victimes afin de faire une action conjointe si vous n'êtes pas seuls. À défaut faites comme moi quand j'ai des doutes : vous mettez le nom de la société, voire même de la personne qui vous a arnaquée, sur gougueule vous l'associez avec le mot arnaque et vous retrouverez peut-être d'autres victimes ce que ne fera pas la justice à votre place.
Si vous ne trouvez pas mettez moi les coordonnées en mess. privé et je verrai ce que je trouve.
En attendant j'ai fait une recherche large et tombe sur des cas répétés qui ressemblent au votre sur le forum les arnaques (ces arnaques visent autant propriétaires que locataires)
<http://forum.lesarnaques.com/agence-voyage/hotel-location-time-share-homelidays-t163425.html>

Par **Lag0**, le **19/05/2014 à 11:00**

Ce que je ne comprends pas, c'est si la centrale de réservation est partie prenante dans l'arnaque ou pas.
Je crois comprendre que non, mais ce n'est pas clair.
Si elle n'est pas concernée par l'arnaque, je ne vois pas pourquoi elle ferait quelque chose !
Par exemple, si vous vous faites prendre par phishing sur un faux site de banque, la vraie banque, elle, n'est pas concernée et n'a pas à dédommager la victime.
Je crois comprendre qu'ici on n'est un peu dans la même situation...

Par **delph28**, le **19/05/2014 à 13:05**

Merci pour toutes vos réponses !
En effet, une photocopie de mon passeport traîne dans la nature. Les gendarmes m'ont conseillé de le refaire faire. Au cas où il serait utilisé dans d'autres manœuvres frauduleuses, cela me dédouanerait. Car pour tout nouveau passeport fait, l'ancien est annulé (cela coûte 86 euros).
Pour ce qui est du prix de 1000 euros, étant donné que mes billets de ferry sont réservés, je n'ai pas le choix de trouver un logement en Corse pour cette semaine-là pour mon budget. Ma "nouvelle" location me coûte 1000 euros de plus que celle de départ.
xxxxxx qui est soit disant un site ultra sécurisé, ne propose qu'une adresse internet pour joindre les propriétaires de la maison. J'ai donc fait les démarches en bonne et due forme. Sauf que mon message a été intercepté par un arnaqueur que j'ai démasqué. Mais je me retrouve avec un budget vacances supérieur de 1000 euros, parce que je n'avais plus le choix de ma location.
Voilà pour les quelques précisions

Par **Lag0**, le **19/05/2014 à 13:15**

[citation]Sauf que mon message a été intercepté par un arnaqueur que j'ai démasqué.[/citation]
Donc c'est bien ce que je pensais, la centrale de réservation n'est pas en cause. Si quelqu'un doit vous dédommager, ce ne peut être que cet arnaqueur (après procès probablement).

Par **jibi7**, le **19/05/2014 à 13:59**

a en lire sur ce qui se passe sur les forums d'arnaqes de ce genre, les centrales de reservations sont responsables au niveau de la securité..dans certains cas il semble qu'ils aient trouvé des dedommagements (1 semaine de plus ??)

Par **delph28**, le **19/05/2014 à 16:58**

Il ne faut pas oublier non plus que sur leur site, le SEUL moyen d'accéder au propriétaire est de cliquer sur LEUR icône "contacter le propriétaire".
C'est-à-dire que je n'avais pas d'autre moyen de fonctionner et il me semble qu'en ce sens, cela engage la responsabilité du site, non?

Par **Lag0**, le **20/05/2014 à 06:49**

J'ai vraiment du mal à comprendre et c'est pour ça que depuis le début je vous demande des précisions.
On n'arrive pas bien à savoir comment était montée cette arnaque.
Je crois deviner à présent qu'en fait, c'est un site d'annonce et non une centrale de réservation et que c'est l'annonce à laquelle vous avez répondu qui était bidon. C'est ça ?